

Image not found or type unknown



Achat d'un batiment avicole en tant que co-emprunteur

Par **helin_old**, le **16/11/2007** à **09:01**

Le propriétaire d'un batiment avicole met en vente son batiment ,le credit affecté pour l'achat de ce batiment n'est pas fini et moi je suis co-emprunteur.rnAi je droit d'acheter ce batiment d'elevage ?